



BELVÉDÈRES DU COLORADO NIÇOIS

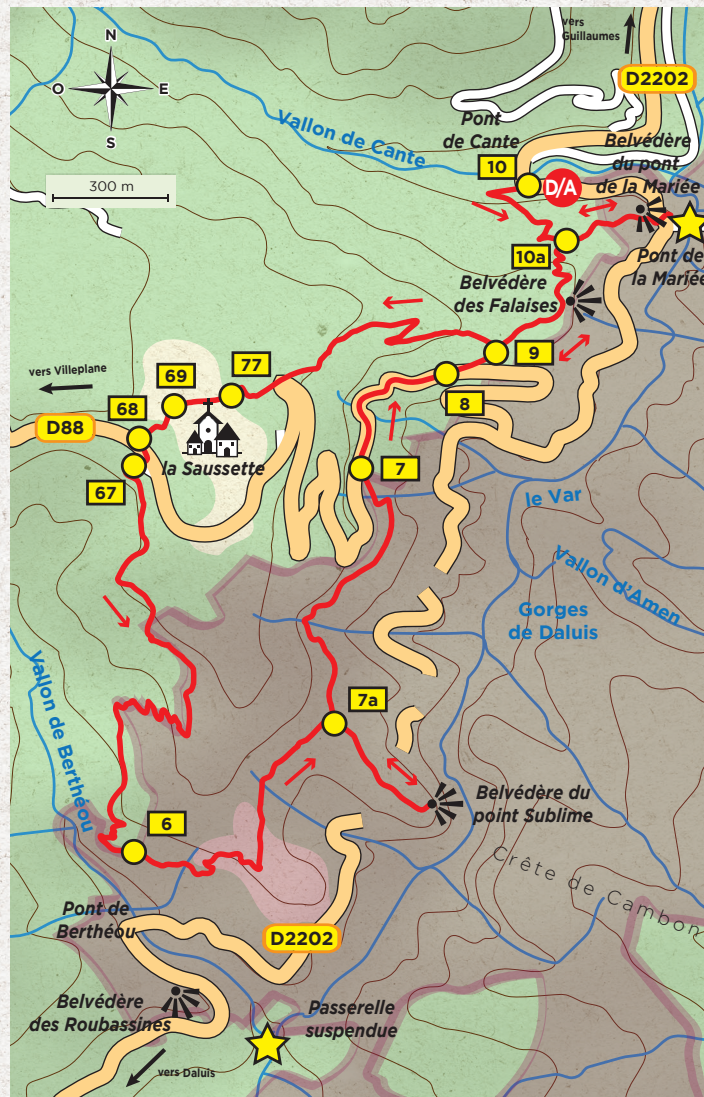
Au départ de Guillaumes, pont routier de Cante (771 m)



En "balcon" à l'aller et "orchestre" au retour, ce circuit minéral offre en permanence le saisissant spectacle des gorges de Daluis et de leurs parois de pélites rouges remontant à la fin de l'ère primaire (permien). En point d'orgue, le belvédère vertigineux aménagé en 1989 au coeur du canyon permet de voir s'écouler quelque 300 m en contrebas, les eaux du Var. A signaler également les ouvertures de très anciennes galeries minières qui entaillent les falaises de la rive gauche, témoignage de l'exploitation du minerai de cuivre. Autre agrément de ce parcours : les bosquets de sumacs, dont les feuilles étaient jadis utilisées pour fabriquer la teinture domestique, jalonnent le paysage automnal de leurs chauds coloris rouge-orangés.

Itinéraire

Du pont de Cante (771 m - b.10), environ 4,5 km en aval de Guillaumes, suivre l'itinéraire valléen (b.10a) qui se fraie un chemin à travers les pins et les buis. Passer devant le belvédère des Falaises avant de franchir une crête (b.9) et bifurquer en direction du hameau de la Saussette : frôler un virage en épingle de la route de Villeplaine et rejoindre une ancienne ferme sur le plateau de la Saussette (b.77), puis la petite chapelle Saint-Jacques (b.69). Le chemin redescend alors pour atteindre la route qu'il faut emprunter quelques mètres pour continuer à droite en contrebas au bord des propriétés (b.68, 67) et rejoindre dans un travers dénudé ou boisé selon les zones, le sentier valléen juste en amont du pont routier de Berthéou (b.6). Tourner à gauche pour remonter parmi les dalles rouges datant du Permien où des panneaux d'interprétation abordent différentes thématiques, et atteindre l'intersection avec le point de vue du point Sublime (b.7a). Après avoir effectué un aller-retour à cet extraordinaire belvédère surplombant les gorges de Daluis, continuer à flanc jusqu'à la balise 7, puis descendre 300 m sur la route de Villeplaine (b.8). Prendre à gauche à la balise 9 pour retrouver le tracé emprunté à l'aller. Passer devant le belvédère des Falaises qui ouvre un superbe point de vue sur le tracé de la route et les gorges; plus bas, au niveau de la balise 10a, faire un bref aller-retour en direction de la croupe pour rejoindre le belvédère du pont de la Mariée, qui surplombe le pont homonyme qui enjambe les spectaculaires gorges. Revenir sur ses pas et regagner le pont de Cante.



Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : + 700 mètres / - 700 mètres

Durée : 3 h 30

Distance : 10,7 km

Difficulté : Moyenne

Période conseillée : Avril à Novembre

Réglementation :

Réserve Naturelle

Régionale des Gorges
de Daluis





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.